

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020
Secrétaire de Séance : Fabienne FERRY

Présents : François MANSION, Laurence GUICHARD, Corine DURANTAY, Nicolas , Fabienne FERRY, Eric FERRY, Sandrine MORCEL, Aurélie , Pierre GROS

Excusés : Benjamin MATAGNE, Sophie PAUL.

Absents :

Point 1 : Renouvellement du contrat CDD pour la gestion de l'agence postale communale.
Contrat renouvelé pour un an : adopté à l'unanimité.

Point 2 : Elu suppléant communautaire
Corinne DURANTAY est élue par délibération

Point 3 : tarification des pâquis communaux, coupe de bois et pommiers
La Commune ne pouvant émettre de titre de recette inférieur à 15 €. Il est décidé à l'unanimité :

- Les gros pommiers seront facturés 15€.
- Pour les petits → obligation d'en prendre 2.

Point 4 : Procuration postale

Il est décidé à l'unanimité de donner procuration à Laurence GUICHARD et Corinne FOURRIERE afin de faciliter la récupération du courrier

Point 5 : Compte-rendu des commissions

Commission des travaux : M. le Maire fait le compte rendu de la commission des travaux du 25/09/2020

- Point sur les consommations d'éclairage public depuis le passage LED : une année supplémentaire est nécessaire pour observer.
- Bancs et table : table de chez "meffran" mais les poubelles en résine sont au 2/3 du prix d'une table. Une option sur des poubelles galvanisées sécurisées est étudiée. La commande est partie.
- Les fenêtres du logement communal seront changées fin octobre. Pb de parquet toujours en attente de la visite de l'artisan. Une fenêtre supplémentaire poserait en plus problème.
- La toiture de la Mairie toujours en stand-by.
- Caméra de surveillance suite aux dégradations sera étudiée. Corine DURANTAY se charge de se mettre en relation avec le service de gendarmerie

Question qui reste en suspens : Avenir de l'école ?

Le parquet de Monsieur Kostrzewa pose problème – se soulève : garantie décennale, architecte contacté s'est occupé du dossier mais la commune ne paiera que si c'est de sa responsabilité.

Commission cadre de vie et commission : Mme FERRY fait le compte rendu de la commission du 12 juillet 2020.

- Rénovation Abri-bus à finaliser pendant les prochaines vacances scolaires.
- Le journal “Noviantais” serait à éditer tous les 6 mois,
- Réflexion sur la mise en place d’une application d’information gratuite auprès des habitants.
- Les mariages (avec l’accord des personnes) et la rénovation de l’abribus feront l’objet d’une publication dans l’Est Républicain

Syndicat du TREY : élection du Président.

Réunion du SIS des Cotes en Haye : Président Monsieur Taillis et Vice-Président Monsieur Mourot.

SIS de Thiaucourt (collège) : Election du bureau.

Comité des Fêtes : Réunion le vendredi 25 septembre 2020 à 20h30 – 5 personnes sont venues s’inscrire en Mairie.

Point 6 : Questions diverses

- **Défibrillateur** : A compter du 01/01/2022, les Etablissements Recevant du Public sont dans l’obligation d’en avoir un pour la salle René GAUDARD car classée Cat.4. La Commune est inscrite pour l’étude de marché lancé par la Communauté de Communes.
- **Chantier jeunes** : Contact avec Madame SEGALT (Association Familles Rurales) qui organisera une réunion dans ce cadre. Dans tous les cas cela doit être géré par une association. Projet à développer dans la commission cadre de vie. Voir aussi avec le parc naturel régional de Lorraine (PNRL).
- **Balayage** : M. le MAIRE remercie l’ensemble des personnes qui ont balayé les caniveaux avant le passage de la balayeuse.
- **Food Truck** : Une habitante de BEAUMONT, Mme Claire Antoine souhaite être présente un soir par semaine. Il est décidé à l’unanimité de donner un avis favorable à l’implantation quotidienne de son Food-truck. Photo à prévoir et publication à prévoir dans le journal du village.
- **Groupe communautaire** : point sur les participations. Il reste des commissions auxquelles des membres du Conseil peuvent participer : Urbanisme habitat, Mobilité, Services Publics, Economie et tourisme, Communication.

- **RTE :**
- **Assurance :** trouver une protection contractualisée pour les élus pour que tous les élus soient couverts. Il est décidé à l'unanimité de donner un avis favorable pour cette protection.
- **Bâtiment école :** une sophrologue cherche un bâtiment et pour pouvoir exercer. Une partie du local pourrait lui être loué. Pierre GROS propose de sortir les charges de l'indemnité d'occupation. La question du calcul de la taxe foncière devra faire l'objet d'une réflexion anticipée . Il est décidé à l'unanimité de donner un avis favorable pour cette installation.
- **NEONE :** projet EOLIEN. Il est décidé à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à cette société

Salle : Laurence demande de l'aide pour faire l'inventaire du matériel de la salle mercredi 23 septembre 2020 à 20h30. Avec le COVID : après chaque location il faut désinfecter coût 70 €. Voir pour des cocottes fumigènes.

Pavé devant la Mairie : trouver une solution avec du "joint vivant".

Sortie de Noviant, direction Bernécourt : la chaussée s'affaisse.

Repas des anciens : cette année avec la covid il ne pourra pas être organisé dans un restaurant. Il est décidé à l'unanimité que le repas sera remplacé par un colis confectionné par Sylvie TATTON.

Fin de séance.